

**CONFRERIE DES SAINTS FABIEN ET SEBASTIEN
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU DIMANCHE 22 JANVIER 2006
EN LA SALLE DE L'HOTEL DE VILLE DU LANDERON**

En guise de préambule, le président Raymond Gicot remercie le confrère-abbé Paul Frochaux, toujours très disponible pour les Bastiens. Sont salués également M. le Curé J.-M. Oberson qui a présidé l'office, Me Ed Girard, membre d'honneur, qui nous a présenté hier quelques aspects du Landeron moyenâgeux, ainsi que notre doyen, le confrère Pascal Frochaux que nous sommes heureux de retrouver. Les jeunes sont également venus nombreux, ce qui est réjouissant.

Quelques confrères se sont **excusés** par écrit, d'autres verbalement, par l'entremise de proches.

Deux **décès** ont endeuillé l'année écoulée. Il s'agit de Claude Muriset né en 1941, fils de Louis. Depuis plusieurs années, ce confrère a subi de nombreuses opérations mais ne manquait pas d'assister à notre fête quand sa santé le lui permettait. Augustin Frochaux, né en 1915. Après une jeunesse terrienne, il fonda un commerce de fruits et légumes à Bâle. Très fidèle à nos manifestations, il faisait partie des figures marquantes de nos cortèges. Un Pater et un Ave sont récités pour le repos de leur âme.

Un **repris**, enfin, fait son entrée en la personne de Simon Muriset. Son parrain, le confrère Guy Bellenot se fait un plaisir de le présenter. Fils de Christian, Simon fait des études de chimie, joue aux échecs et fait un peu de sport. Celui-ci remercie les confrères de leur accueil et se félicite de l'idée de parrainage.

Le secrétaire lit ensuite le **procès-verbal** de la dernière assemblée qui est accepté sans modifications.

Rapport du président

Celui-ci relève l'excellent travail de la **commission** nommée lors de la dernière assemblée et qui a pour but d'inciter de nouvelles admissions ainsi que de motiver les membres devenus indifférents. Le confrère Claude-Auguste Ruedin y a remplacé Yves Muriset. La mission de ses membres n'est pas terminée mais un petit cadeau leur sera fait. Des explications seront données en fin de séance. En souhaitant longue vie à notre confrérie, le président remercie le Maître pour sa disponibilité ainsi que ses collègues du comité.

Nominations

Bien que ravi de sa tâche, le Maître donne sa démission en encourageant les membres externes à faire leur tour de Maître. En effet, c'est là une magnifique occasion de mieux connaître Le Landeron.

Pour lui succéder, sont appelés par rang d'âge les candidats présents suivants:

- RUEDIN André, fils d'Augustin, né le 25.5.1947
- PERROSET Charles, fils de Maurice, né le 18.5.1949
- FROCHAUX Gérard, fils de Clément, né le 16.8.1949

Le premier nommé est élu à l'unanimité moins sa voix.

Dans son discours d'entrée, il souligne que sur les dix derniers Maîtres, sept étaient externes. D'autre part, dans ces dix années, il n'y a que huit repris. La relève se fait attendre mais il termine sur une note positive en espérant voir le cortège s'agrandir.

Le Maître sera secondé dans sa tâche par les domestiques GUENOT Yves, fils de Jean-Pierre et Stéphane RUEDIN, Fils du Maître.

Dans les nominations, le président rappelle que lui-même ainsi que le secrétaire donneront leur démission prochainement. Pour étoffer le comité, il propose d'élire le confrère Maurice Perroset, ce qui est accepté à l'unanimité.

Rapport de la commission

Le confrère François Frochaux en est le porte-parole.

La commission s'est réunie trois fois, en présence par moments de membres du comité.

Il s'est avéré que la motivation d'entrée dans la confrérie est presque toujours fondée sur l'encouragement du père et que les renseignements sur son activité manquent généralement.

Fête

- Pour disposer de bons arguments, il est proposé d'étayer le programme de la fête en organisant une activité le samedi avant la messe des défunts. Le souper "saucisse au marc", déjà bien établi, est ouvert à toutes les familles. Pour inciter les externes à y participer, des lits sont à disposition chez des particuliers, sur demande. Pas de succès cette année mais il faudra pousser l'information.
- Le côté solennel et le décorum de la fête du dimanche devraient aussi être renforcés.
- Atout supplémentaire, un nouveau papier à lettres et des enveloppes, offerts par l'ancien Maître, présentent une image plus dynamique de notre confrérie.

Site internet

- Une liste des membres figure depuis peu sur notre site. Elle sera complétée par des renseignements que les confrères fourniront sur un formulaire qui sera à disposition durant le repas ou, pour les absents, envoyé par poste. Une photo sera également demandée.
- Ce site sera actualisé au fur et à mesure que des renseignements importants tels que décès, manifestations, etc. seront connus ou communiqués.

Parrainage

C'est le confrère Guy Bellenot qui présente ce point et se tient à disposition des personnes intéressées par le projet.

- Une motivation venant de l'extérieur de la famille porte souvent plus de fruits. De ce fait, lorsqu'un jeune est en âge d'admission, un confrère devrait prendre contact avec lui pour lui expliquer le fonctionnement de notre confrérie.
- Dans le contexte d'admission durant l'assemblée annuelle, le parrain présenterait le candidat, comme ce fut le cas pour le repris de cette année.

Echarpe

Une nouvelle proposition est soumise par l'ancien Maître Edgar Muriset.

- Afin de rehausser la dignité de notre cortège, un peu ternie par la tenue de quelques confrères, il propose l'achat d'écharpes de couleur rouge, frappées de l'écusson de la confrérie (l'impression du blason de la famille du porteur est abandonnée du fait qu'un minimum de 20 pièces est requis). Coût total approximatif: env. fr. 2'000.-. L'idée est acceptée par l'assemblée, le financement devant encore être discuté. Une nouvelle adresse pour une contre offre est encore donnée.
- Donnant suite à la proposition du confrère Laurent Quellet, le secrétaire demandera à ce dernier de réaliser des badges avec prénom, nom et armoirie de la famille pour chaque confrère.

Repas

- La commission demande de revoir la disposition des tables pour permettre une meilleure communication entre les commensaux et que ceux-ci ne se regroupent plus par classe d'âge. Le premier point est rendu difficile par la configuration de la salle et l'accueil n'est pas chaleureux pour le second.

Retrouvailles

Le confrère Claude-Auguste Ruedin développe quelques réflexions exposées sur une feuille distribuée.

- Pour que non seulement les confrères mais également leurs familles se connaissent mieux, on pourrait envisager d'organiser un pique-nique annuel
- Il émet aussi l'idée de l'achat d'une vigne qui permettrait, aux externes en particulier, de mieux s'identifier à leur commune d'origine. De nombreux détails restent à éclaircir et ce projet sera repris.

En conclusion de la présentation des travaux de la commission, le confrère François Frochaux remercie ses collègues ainsi que le confrère Olivier Ruedin pour son aide dans le domaine informatique.

Divers

- Le Maître suggère que la messe paroissiale du samedi des Bastiens soit célébrée à Cressier. Nous aurions alors une vraie messe des défunts.
- Pour éviter que l'assemblée des comptes ne se fasse dans le brouhaha suivant le repas, elle pourrait se dérouler en fin d'assemblée générale. Les comptes pourraient aussi figurer sur le site internet.

Pour l'exercice 2005-2006, ceux-ci se résument ainsi:

Perte de l'exercice	fr.	192.10
Fortune totale	fr.	10'052.45

Le président clôt cette longue séance en avisant qu'une photo de groupe sera prise devant l'Hôtel de Ville et avant le cortège. Elle pourrait se faire chaque année. Il souhaite à chacun une belle journée.

Le secrétaire
Denis Frochaux